

INFORMATIONS MUNICIPALES SUR L'URBANISME

Conformément aux dispositions d'une convention signée avec le Service Intercommunal d'Instruction des Autorisations des Droits du Sol de la CoVe ; il a été confié à cette structure la gestion des dossiers d'urbanisme déposés en mairie.

C'est par délibération en date du 31 Janvier 2015 et un avenant du 15 décembre 2018, que cet accord a été entériné par le conseil municipal.

Ce service (IIADS) assure ainsi l'instruction de la demande (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme, autorisation de travaux pour les ERP) dans les délais réglementaires prévus par le code de l'urbanisme.

Les prestations assurées à l'occasion du traitement des demandes, représentent un coût assumé par la commune. Ainsi pour l'année 2018, 15 dossiers ont été instruits pour la somme de **2 155 euros**.

Type de demande effectué en 2018	Nombre dossier	Coût à l'unité
- Permis de Construire, Permis d' Aménager, Permis de Démolir, Autorisation de Travaux d'aménagement intérieur pour les ERP (<u>à compter de</u> <u>2019</u>), Déclaration Préalable de travaux	12	159,54 euros
Certificat d'Urbanisme	3	80,17 euros

Les imprimés *cerfa** spécifiques à chaque demande sont consultables sur le site : service-public.fr.

Chaque dossier est à déposer en mairie, le mercredi entre 08 heures et 15 heures :

en cinq exemplaires pour les PC, PA, PD, AT et DP,

en quatre exemplaires pour les certificats d'urbanisme (CU)

Il faut préciser qu'auparavant les services de la DDT s'occupaient de l'instruction de l'IADS et ce gratuitement.

Serge BAS-GUASCH Adjoint au maire, élu à l'urbanisme

Remise du cahier de doléances à M. Andrien MORENAS, député de la 4ème circonscription le 4 mars 2019



Photo Chantal LECOUTY



Une permanence sera tenue exceptionnellement <u>le samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h</u> pour vous inscrire sur la liste électorale afin de pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019.



Les greffeurs du dimanche

Nous organisons une journée de greffe fruitière sur le projet de verger villageois que nous sommes en train de créer sur la commune.

En fonction de la montée de sève la date sera le dimanche 17 ou le dimanche 31 mars.

Vous êtes bienvenu(e)s pour participer et apprendre. Chacun doit se munir d'un couteau à lames fine type opinel ou greffoir (14 euros chez Chauvin à Sarrians ou en coopérative), bien aiguisé et très propre et d'un sécateur.

Si ce projet et cette action vous intéresse vous pouvez nous contacter au 06 27 66 39 97. La date sera définie début mars.

> Association Label Vers http://labelvers.wix.com/lebeaucetlabelvers



ou un marteau.

Soupe partagée sur place

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à

mairie.beaucet@orange.fr

Flash info **Parution mensuelle**

Mairie de le Beaucet 7, rue Coste Chaude **84210 LE BEAUCET**

Tél: 04.90.66.00.23 Fax: 04.90.66.17.77

Mail: mairie.beaucet@orange.fr Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire Conception-Réalisation-Impression: Mairie Tirage: 230 exemplaires

Les débats citoyens au Beaucet auront maintenant lieu tous les 1er dimanche du mois au château du Beaucet de 18h à 20h jusqu'à fin mai et de juin à septembre à la salle Antonella car le château sera occupé par d'autres manifestations.

Bienvenue, donc, le 3 mars à 18h pour concrétiser nos groupes de travail!

Pour nourrir nos réflexions, je vous invite à cette projection qui aura lieu à la salle polyvalente de Saint Didier:

Dans le cadre du grand/vrai débat lié au mouvement des gilets jaunes et des assemblées citoyennes qui travaillent à retrouver leur pouvoir d'agir :

Projection du film "Démocratie(s) ?" le dimanche 10 mars à 19h (ouverte des portes à 18h30) suivi d'un buffet / discussion (chacun amène une boisson et/ou un plat à partager)

Un film de Henri Poulain, Julien Goetz et Sylvain Lapoix Réalisé par Henri Poulain

"En 2017, une équipe de l'émission de télévision "Datagueule" a démarré un voyage en démocratie(s). Au fil des semaines puis des mois, au gré des rencontres, des échanges et des lectures, elle a questionné ce mot étrange : la démocratie. En France mais aussi en Grèce. en Islande, en Belgique ou encore en Espagne, elle a rencontré des citoyen·ne·s qui travaillent à insérer plus de démocratie dans leur quotidien. Voici en 90 minutes le résultat de cette aventure pour essayer de saisir ce que renferme ce mot."

L'esprit "citoyen" s'apprend ; Nous avons besoin de nourrir nos réflexions sur ces sujets touchant à la politique (locale et globale);

Entrée à prix libre.

Contact: 04 86 04 02 30 (une des organisatrices des assemblées citovennes au Beaucet)

L'association « Les Caladaïres du Beaucet » vous invite à leur assemblée générale qui aura lieu:

Le samedi 23 mars 2019 à 11h00 Dans la salle associative du château.

Venez nombreux.

